



DOSSIER DE PRESSE



Plan Avenir Pastoralisme

2023-2027

EDITO

Le 15 juin 2023, au col du Soulor, Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie et préfet coordonnateur du massif des Pyrénées, Philippe Lacube, président de l'association des chambres d'agriculture des Pyrénées, Alain Rousset, président du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Carole Delga, présidente du conseil régional d'Occitanie, Christine Téqui, présidente du conseil départemental de l'Ariège, Hélène Sandragne, présidente du conseil départemental de l'Aude, Sébastien Vincini, président du conseil départemental de la Haute-Garonne, Jean-Jacques Lasserre, président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, Michel Pélieu, président du conseil départemental des Hautes-Pyrénées, et Hermeline Malherbe, président du conseil départemental des Pyrénées-Orientales ont réalisé la signature du Plan Avenir Pastoralisme pour la période 2023-2027, approuvé par le Comité de Massif des Pyrénées le 31 mars 2023.

« Le pastoralisme est le pilier de l'activité agricole du massif des Pyrénées. Au-delà de la valeur économique qu'il génère pour les territoires de montagne, cette activité ancestrale contribue à l'entretien des paysages qui font la richesse du patrimoine naturel des Pyrénées. C'est la raison pour laquelle l'État, à travers les travaux conduits par le comité de massif, aux côtés de l'Association des chambres d'agriculture des Pyrénées (ACAP), des collectivités territoriales et de l'ensemble des acteurs pastoraux, a souhaité encourager et soutenir l'élaboration d'un Plan Avenir Pastoralisme. Les enjeux sont divers et portent d'abord sur les outils et équipements permettant l'activité pastorale en estive (animations pastorales, cabanes pastorales...) puis sur la valorisation des produits agro-alimentaires issus de cette activité, filières spécifiques au massif des Pyrénées. Mais il est également essentiel de faire connaître au plus grand nombre l'importance du pastoralisme dans la qualité et l'entretien de ce bien commun que sont les Pyrénées, auxquelles nous sommes si attachés, en diffusant des messages favorisant un usage partagé et harmonieux de ces espaces. Le Plan Avenir Pastoralisme, construit collectivement, répond à ces trois ambitions »

Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie

« Je sais ce que nous devons aux activités d'élevage en montagne, les paysages maintenus ouverts, la biodiversité, la lutte contre l'érosion, l'économie territoriale et bien entendu la production d'une alimentation de haute qualité. Et vous savez le lien qui me lie aux vallées pyrénéennes. Les défis sont nombreux face au dérèglement climatique et au besoin de renouvellement des populations agricoles. Si je dois citer un exemple, les bergers me disent qu'ils manquent d'eau. Alors, mettons en œuvre ce plan pour se donner les moyens de garantir l'avenir du pastoralisme ».

Alain Rousset, président du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

« A l'heure où la montagne et ses acteurs voient leur environnement progressivement bouleversé par les effets du changement climatique, la sauvegarde de l'agriculture de montagne est une priorité. Garante de nos traditions, mais également de la richesse et de la vie de nos massifs, le pastoralisme fait ainsi l'objet d'une attention toute particulière de la part de la Région qui mène depuis 2021 une action dédiée, en lien avec la profession, pour construire un programme adapté et efficace, notamment autour des questions de l'animation, du gardiennage hors prédation et des travaux d'amélioration pastorale. La signature de ce nouveau plan aujourd'hui doit venir compléter et renforcer notre action pour assurer l'avenir de notre massif pyrénéen et de l'ensemble de ses acteurs ».

Carole Delga, présidente du conseil régional d'Occitanie

« Le Plan Avenir Pastoralisme (2023-2027) s'inscrit dans la continuité du Plan de Soutien à l'Économie Montagnarde (2008-2022). Ce nouveau programme est essentiel pour l'économie agropastorale pyrénéenne.

Essentiel pour le maintien de l'élevage extensif transhumant, essentiel pour conserver l'outil de travail montagnard (cabanes, équipements pastoraux) mais aussi essentiel pour la préservation de la biodiversité.

Dans le cadre du Plan Stratégique National, l'engagement de l'État et de toutes les collectivités est fondamental pour qu'un dispositif spécifique soit dédié au pastoralisme collectif pyrénéen notamment sur les volets animation pastorale, gardiennage/emploi et travaux.

Enfin, pour la mise en œuvre de ces politiques publiques sur les territoires, il est également essentiel de conforter la position et le rôle des cellules d'animation pastorales départementales. »

Christine Téqui, présidente du département de l'Ariège

« Les pratiques pastorales sont une source d'emploi et un moteur économique dans des territoires ruraux. Elles permettent un réel effet d'entraînement sur le tourisme et l'artisanat qui font vivre nos territoires. Elles assurent l'entretien des paysages, présentent de réels atouts pour l'environnement et comportent une dimension culturelle, qui fait partie intégrante de notre patrimoine. Dans l'Aude, parce que nous avons conscience qu'il est au cœur d'enjeux économiques, sociaux et environnementaux, nous avons mis en place de nombreux instruments d'accompagnement de nos éleveurs. »

Hélène Sandragne, présidente du département de l'Aude

« Depuis de nombreuses années, le Conseil départemental favorise auprès des agricultrices et des agriculteurs de nouvelles pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, du bien-être animal et tournées vers la conservation de traditions ancrées dans le patrimoine historique de la Haute-Garonne. Nous sommes convaincus que le pâturage est indispensable au maintien de l'agriculture de montagne, à la biodiversité pyrénéenne et à la qualité des paysages. le Conseil départemental soutient historiquement les communes de montagne pour le maintien et le développement du pastoralisme collectif, par l'amélioration des conditions d'utilisation des pâturages, sur les zones d'estive ou en zones intermédiaires. Entre 2017 et 2022, 170 000 € ont ainsi été attribués par le Département pour soutenir la pastoralisme ».

Sébastien Vincini, président du conseil départemental de la Haute-Garonne

« Le pastoralisme en Pyrénées-Atlantiques, c'est avant tout l'ambition de maintenir vivante et attrayante notre montagne. C'est pourquoi le Département soutient financièrement les acteurs de ce pastoralisme et les accompagne dans la réalisation de leurs projets. Bien plus qu'artisans du pastoralisme, ils contribuent à véhiculer l'image d'un département qui protège, exalte et fait vivre son environnement. »

Jean-Jacques Lasserre, président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

« Pour les territoires de montagne, l'agriculture joue un rôle économique et environnemental majeur grâce au pastoralisme. Dans des espaces où la création d'activité est parfois difficile, l'élevage en montagne est l'activité qui, par essence, répond à toutes les préoccupations d'aujourd'hui : respect de l'environnement, bien-être animal, refus d'une logique de production intensive.

Nous n'ignorons rien difficultés du métier, des charges de travail, et des contraintes. Or, si l'élevage disparaît, la montagne perd son attractivité. Elle devient une friche hostile et dangereuse.

Le Plan Avenir Pastoralisme est un document stratégique fort. Il apportera, j'en fais le souhait, des réponses concrètes face aux défis que doit relever notre agriculture pyrénéenne. »

Michel Pélieu, président du département des Hautes-Pyrénées

« Incontournable dans les Pyrénées-Orientales, la filière élevage façonne notre territoire comme notre terroir. Le Département en est un fidèle partenaire, soutenant les pratiques pastorales, leur indispensable impact en matière de prévention et de lutte contre les incendies, ainsi que les démarches engagées pour valoriser les produits et les démarche de qualité dont les réputées Rosée et Vedell des Pyrénées Catalanes, ainsi que la marque « Transhumancia » crée récemment.

Dans le cadre du Plan d'Avenir Pastoralisme, le Département devrait engager plus de 1,6 M€ sur la période 2023-2027 pour aider au fonctionnement des structures d'animation pastorale, de veille et de suivi sanitaire, de développement d'outils structurants pour la filière. »

Hermeline Malherbe, présidente du département des Pyrénées-Orientales

« Avec l'ACAP, les Chambres d'Agriculture des Pyrénées se sont organisées pour défendre le pastoralisme dans les politiques publiques. La réforme de la PAC, amorcée il y a trois ans, nous a conduit à porter les enjeux agricoles de notre massif, partagés par les réseaux alpins, centraliens, jurassiens, vosgiens ou encore corses, aux échelons bruxellois et parisiens avec l'appui de nos élus territoriaux. Ces négociations, couronnées d'une reconnaissance des contributions du pastoralisme aux enjeux sociétaux, ont singularisé l'importance d'un accompagnement spécifique dans les champs des outils collectifs de gestion pastorale, des filières de proximité et de la communication pastorale à l'échelle des Pyrénées. Le Plan Avenir Pastoralisme est le fruit de cette réflexion. Sa signature cimente une double reconnaissance - celle de l'engagement financier de l'Etat, des Régions et des départements pyrénéens envers le monde pastoral et celle du rôle central du pastoralisme dans les Pyrénées – et la raison d'être de notre communauté pyrénéenne. »

Philippe Lacube, président de l'Association des Chambres d'Agriculture des Pyrénées

Plan Avenir Pastoralisme

Document d'orientation stratégique pour le devenir du pastoralisme pyrénéen, de ses territoires et de ses populations ;

Consignant les propositions élaborées et débattues par la communauté pyrénéenne en :

- > groupe PAC & Estive de l'ACAP du 06/01/2022
- > groupe Agriculture, Pastoralisme et Filières du Comité de Massif du 13/01/2022 et du 15/02/2022
- > comité de Massif du 07/03/2022
- > comité des financeurs (Etat, Régions, Départements) du 13/04/2022

Sous l'animation de l'Association des Chambres d'Agriculture des Pyrénées ;

Et approuvé par le Comité de Massif des Pyrénées le 31 mars 2023.





©crédit photo: Sarah Fichot

1

**Un Plan Avenir Pastoralisme,
Pourquoi ?**

p.4

2

**Pastoralisme et filières, des
chiffres et des aspirations**

p.6

3

**Propositions pour un cadre
stratégique à l'échelle des Pyrénées**

p.8

1

**Une stratégie partagée faisant le
choix de priorités**

p.8

2

**Un soutien aux investissements
matériels et immatériels**

p.9

3

**La recherche d'innovation pour la
mutualisation des initiatives de
terrain**

p.16

4

**Un principe de combinaisons
d'outils complémentaires**

p.18

5

La volonté pyrénéenne en appui

p.18

4

**Une coopération engagée par la
communauté pyrénéenne**

p.19

1 Un plan avenir pastoralisme, pourquoi ?

Les récents travaux de réforme de la Politique Agricole Commune (PAC), de révision du schéma interrégional de Massif des Pyrénées et d'élaboration de la convention interrégionale de massif ont permis de dresser un panorama exhaustif et actualisé des enjeux et des besoins d'accompagnement du pastoralisme pyrénéen.

Rédigés de façon concertée, ces outils apporteront un grand nombre de réponses aux difficultés génériques et défis globaux que l'agriculture pyrénéenne devra relever : renouvellement de ses actifs, modernisation de ses outils de production, recherche de nouveaux marchés de proximité plus rémunérateurs et meilleure différenciation de ses produits, pression foncière et conciliation des usages des espaces pastoraux, préservation de l'environnement et partage des ressources, maintien de la qualité de l'eau et résilience au changement climatique...

Toutefois, parmi ces enjeux partagés par l'agriculture en général, certains sont plus spécifiques aux systèmes pastoraux pyrénéens : les outils collectifs de gestion pastorale en estive, les filières d'écoulement de proximité des produits pastoraux (viande, lait, laine et cuir) et la reconnaissance et la mise en valeur des aménités du pastoralisme pyrénéen.

Il ne s'agit pas de refaire les débats du Plan Stratégique National de mise en œuvre de la PAC et ses déclinaisons régionales, ni ceux des orientations de la convention interrégionale de massif des Pyrénées, mais de renforcer et compléter ces programmes en identifiant les actions prioritaires dans un cadre stratégique partagé par les différents opérateurs de l'interventions publiques.

Les piliers du plan avenir pastoralisme

1

Des choix d'axes prioritaires dans une approche « massif » afin de cibler les crédits sur le pastoralisme collectif, les filières de proximité et la communication

2

Un soutien à la fois aux investissements matériels (outils et supports) et immatériels (ingénierie, étude, animation)

3

Une volonté d'innovation par la mutualisation et la capitalisation à l'échelle des Pyrénées, des initiatives d'avenir mises en œuvre dans les territoires

4

Un dispositif adossé à des programmes existants, afin de les renforcer et de les compléter en articulant des fonds d'origines diverses, mais différencié des dispositifs liés à la prédation la question du développement pastoral ne pouvant se réduire à la seule problématique des grands prédateurs

5

Une stratégie s'appuyant sur une volonté pyrénéenne formalisée par la mise en place d'une instance massif associant l'Etat, les collectivités territoriales et les représentants de la profession

PRODUIRE VIVRE
ENSEMBLE

NOURRIR



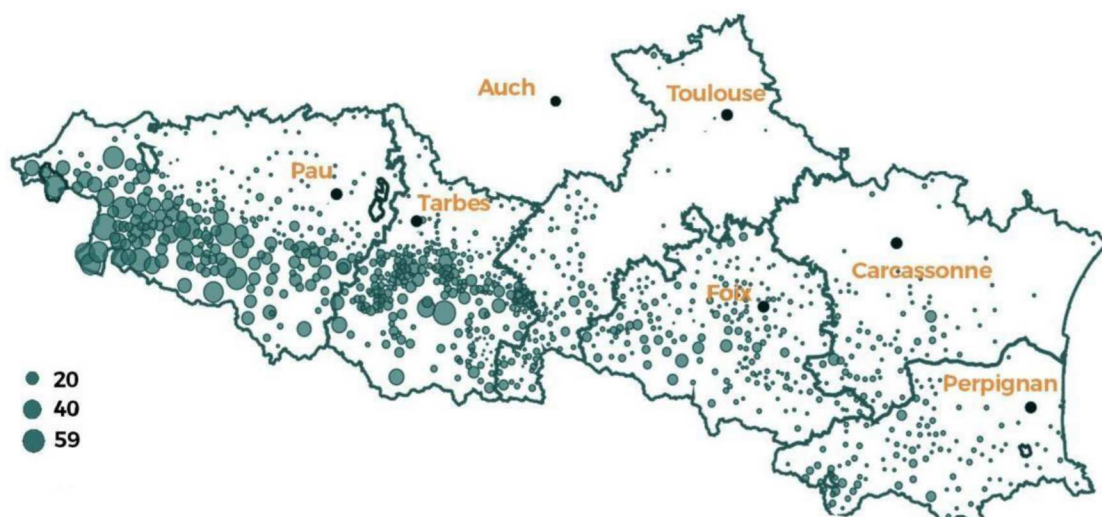
Le massif pyrénéen peut être fier de sa dynamique pastorale. Ces dernières années de nombreuses initiatives ont été conduites, partagées et ont même, pour certaines, essaimé sur d'autres massifs. Les besoins restent importants mais le travail déjà accompli est significatif. De nombreux partenaires financiers (Ministère chargé de l'agriculture, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, Départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Ariège, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Atlantiques et d'autres collectivités locales) sont pleinement mobilisés pour accompagner le monde pastoral (des estives aux filières) à travers des programmes dont l'efficacité n'est plus à démontrer.

Le Plan de Soutien à l'Economie de Montagne en vigueur de 2007 à 2014 a également montré qu'il était possible de construire des politiques intégrées (partagées, multi-partenariales et multi-fonds).

Le Plan Avenir Pastoralisme veut s'inscrire dans cette continuité.



2 Pastoralisme et filières, des chiffres et des aspirations



AGRICULTURE

Densité des exploitations transhumantes des départements pyrénéens

Source : IGN-GEOFLA ©, ASP déclarations PAC 2018, traitement SRISET DRAAF



7 200 éleveurs et bergers
13 000 actifs agricoles
40 300 emplois directs et indirects



4 000 exploitations transhumantes



600 installations agricoles
 comptabilisées ces 10 dernières années sur la zone montagne



65 000 UGB équivalent temps plein transhumantes
100 000 bovins
520 000 ovins
 42% des animaux transhumants sont dans les Pyrénées-Atlantiques



1 Md € de produit intérieur brut annuel dont **465 M €** de Chiffres d'Affaires des filières

L'agriculture des Pyrénées c'est, à l'échelle des 18 161 km² de la zone « massif », une agriculture diversifiée mais dans laquelle l'élevage prédomine par son adaptation à un environnement difficile.

Son rôle est affirmé et reconnu à la fois pour le maintien d'un tissu économique et social, socle de nombreuses autres activités dont elle est complémentaire, mais aussi pour son rôle de valorisation d'un espace montagnard complexe et accidenté, et pour ses productions de qualité. Avec près d'un million d'hectares valorisés individuellement ou collectivement, c'est un rôle territorial essentiel qui lui est reconnu et qui contribue directement à la biodiversité, à son identité culturelle, à la qualité de ses paysages et à son attractivité.

La qualité de ses modes de production se retrouve dans la diversité des démarches de valorisation des produits issus du pastoralisme. Cependant, les efforts en termes de production et de valorisation doivent être renforcés car les produits, et en particulier les produits carnés, souffrent d'un manque de valeur ajoutée et ne permettent pas de constituer des revenus attractifs. Les conditions de travail et de vie difficiles restent un frein pour l'installation. L'âge relativement élevé des exploitants, combiné à de nombreux autres facteurs laissent craindre un étiolement du tissu agricole et agro-pastoral qui serait dommageable pour tout le territoire.

Plus que jamais aujourd'hui, l'agriculture dans les Pyrénées fait face à de réelles opportunités, tout autant qu'à des défis majeurs qui ne pourront laisser la place au hasard. Les investissements structurants, les soutiens ciblés et les partenariats nouveaux avec les autres secteurs d'activités et les collectivités seront tous essentiels à l'avenir de nos territoires et de ses activités.

TERRITOIRE



1 200 estives
670 gestionnaires d'estive



800 000 ha
de surfaces agricoles
soit 50% de la superficie du massif
400 000 ha
en gestion collective
100% classées à Haute Valeur Naturelle
60% en Natura 2000
50% dans les périmètres des Parcs



360 M € de services non marchands

ATOUTS

- > Patrimoine d'exception : diversité des territoires pastoraux, systèmes de production et savoir-faire
- > Maillage dense d'exploitations pastorales aux activités diversifiées
- > Gestion collective des espaces pastoraux
- > Professionnalisation des pratiques, avec notamment le gardiennage salarié grâce à trois centres de formation présents sur le massif
- > Biodiversité spécifique
- > Produits de qualité et filières agro-alimentaires sous signe de qualité

A

FAIBLESSES

- > Outils de production peu compétitifs
- > Manque d'équipements pastoraux (cabanes)
- > Manque de formation des bergers
- > Produits agricoles issus des élevages pyrénéens mal différenciés, tournés vers les filières d'export et des marchés peu rémunérateurs
- > Renouvellement des transhumants
- > Pression sur certains territoires (foncier de fond de vallée, estives) et abandon d'autres (zones intermédiaires)

F

OPPORTUNITES

- > Systèmes pastoraux aptes à répondre aux nouvelles attentes sociétales
- > Meilleure résilience des systèmes transhumants face au changement climatique
- > Crise sanitaire et relocalisation de la consommation
- > Inscription de la transhumance à l'UNESCO
- > Cadre législatif de la mise en œuvre de la PAC 2023-2027

O

M

MENACES

- > Changements sociétaux vis-à-vis de l'élevage, « agri-bashing »
- > Sur-fréquentation de l'espace pastoral accentué par la crise sanitaire
- > Appropriation culturelle de l'image pastorale
- > Impact de la PAC sur la dimension collective
- > Accélération du changement climatique et augmentation des risques d'incendies
- > Prédation
- > Désertification vétérinaire en zone montagne

3 Propositions pour un cadre stratégique à l'échelle des Pyrénées

1

Une stratégie partagée faisant le choix de priorités

Cette stratégie pyrénéenne fait volontairement des choix de priorités sur des thématiques qui lui sont spécifiques, soit parce qu'elles ne se trouvent pas ailleurs, soit parce qu'elles revêtent un enjeu exacerbé en termes de menaces ou de priorités.

Le pastoralisme dans sa dimension collective, et même s'il est très diversifié, est une spécificité et un atout des Pyrénées. Parce que les conditions de travail restent plus difficiles en montagne qu'ailleurs et que sur certaines estives encore les équipements font défauts, il est indispensable de maintenir un soutien au pastoralisme collectif. La nécessité de cet accompagnement est renforcée par l'évolution des tensions sur les estives, liées à la réforme de la PAC de 2015, à une recherche d'autonomie fourragère aggravée par le changement climatique, ou encore une sur-fréquentation de ces grands espaces par d'autres usagers que les éleveurs, amplifiée par la crise du Covid et les épisodes caniculaires.

Alors que plus de 80% des volumes des produits issus des élevages pyrénéens sont écoulés, sans aucune différenciation de la qualité ou de l'origine, dans les filières longues à l'export vers des marchés peu rémunérateurs, les éleveurs pyrénéens subissent la volatilité des prix et la dégradation de leurs revenus.

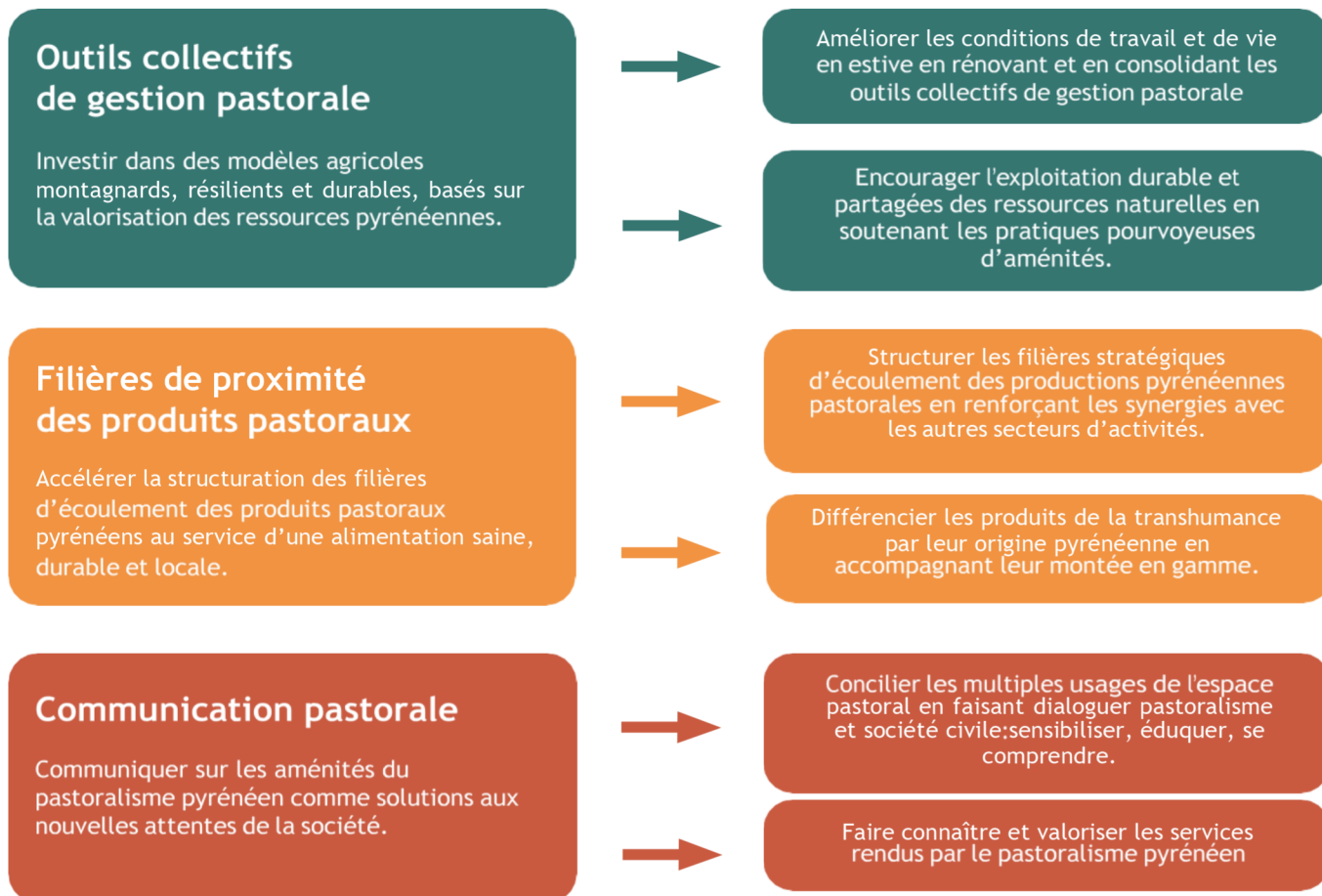
Renforcer la valorisation des produits et des services issus des systèmes pastoraux est un axe d'autant plus stratégique que des opportunités existent par la proximité de grands bassins de vie et de consommation de produits et de loisirs (Montpellier, Toulouse et Bordeaux). Contribuer à la production de qualité, c'est contribuer plus largement à la renommée et l'attractivité des Pyrénées.

Entre agribashing et partage de l'espace pastoral avec de plus en plus d'usagers qui n'ont ni les codes, ni la connaissance du milieu montagnard, le monde de l'élevage pyrénéen multiplie les initiatives de communication vers le grand public. Le monde agricole se retrouve parfois dépossédé de son image et pas toujours « bon communicant ». Les initiatives de communication déployées ici et là sur le massif gagneraient à être mutualisées, coordonnées et dupliquées sous une bannière pyrénéenne.

De ces constats, la stratégie ici proposée cible prioritairement le pastoralisme collectif, les filières de proximité et la communication pastorale.



AMBITIONS PYRÉNÉES



2

Un soutien aux investissements matériels et immatériels

La modernisation des outils de production pyrénéen passe nécessairement par des investissements matériels sur les outils de production comme les cabanes, les pistes, les clôtures, les abattoirs, les salles de découpe, les fromageries, etc. Mais pour faire naître ces projets d'investissements, pour expérimenter

des projets innovants, pour assurer une cohérence territoriale entre eux ou encore pour fiabiliser leur mise en œuvre opérationnelle, il est tout autant nécessaire de soutenir des actions d'ingénierie, d'études et surtout d'animation territoriale.

MOYENS D'ACTION



Outils



Compétences



Crédit photo: Laure Soulié

AXE 1

OUTILS COLLECTIFS DE GESTION PASTORALE

Le pastoralisme collectif concerne 14% des exploitations pyrénéennes pour 6% de leurs surfaces. En 2018, les exploitations transhumantes sont un peu plus jeunes que la population totale des exploitants mais la moitié d'entre eux a tout de même entre 48 et 52 ans. Selon les départements, le nombre d'éleveurs transhumants est relativement stable ou en légère baisse. 500 bergers et vachers montent chaque année en estive parmi lesquels il y a de plus en plus de femmes.

Les évolutions restent discrètes et sont liées à de nombreux facteurs : charges de production, changement climatique, marchés, PAC... Le changement de pratiques du pastoralisme impose d'adapter les outils existants.

Les Unités Gros Bétail (UGB) temps plein accueillies en estive sont en augmentation depuis 2015 et les besoins en matière d'équipements sur les estives ont augmenté en conséquence. Dans un contexte où, depuis 2015, les aides de la PAC incitent à une gestion plus individualiste de la transhumance, les responsables d'estive doivent faire face à une complexification de leurs missions administratives et de leurs responsabilités.

La réforme de la PAC de 2015 a certes contribué à un rééquilibrage des aides entre systèmes de production et territoires au profit des exploitations pastorales de montagne, mais elle a aussi fragilisé l'équilibre économique des gestionnaires d'estive.

Outils collectifs de gestion pastorale

Investir dans des modèles agricoles montagnards, résilients et durables, basés sur la valorisation des ressources pyrénéennes.



Améliorer les conditions de travail et de vie en estive en rénovant et en consolidant les outils collectifs de gestion pastorale



Encourager l'exploitation durable et partagées des ressources naturelles en soutenant les pratiques pourvoyeuses d'aménités.



INVESTISSEMENTS MATÉRIELS

> **Améliorations pastorales** : captages, adductions d'eau et dispositifs d'abreuvement (demandes en forte recrudescence dans un contexte de changement climatique), équipements sanitaires, installations d'assainissement, accès à l'eau potable, conduites et maîtrise des eaux de ruissellement, fourniture d'électricité, dessertes et voiries pastorales (garantissent l'attractivité des estives et permettent un désenclavement notoire), clôtures et passages canadiens, parcs de contention, téléphonie et autres moyens de communication mobilisant les nouvelles technologies telles que la localisation des animaux ou l'installation de clôtures virtuelles (ce qui suppose l'installation d'antennes relais).

> **Création et rénovation de cabanes pastorales** principales et secondaires (enjeux très forts liés aux besoins croissants et à l'inflation), y compris fromagères car vectrices de valeurs ajoutées et supports de nombreuses installations. Il conviendra de clarifier la partition entre les cabanes principales, les cabanes et abris secondaires et les abris mobiles. Ces derniers, notamment ceux liés à la prédation, ne doivent pas se substituer aux cabanes pastorales - leur caractère temporaire (conditions spartiates et coûts de transport exorbitant) ne pouvant garantir les mêmes conditions d'hébergement.

> **Opérations de reconquêtes** (notamment sur les zones intermédiaires) et de gestion des espaces pastoraux : débroussaillage d'ouverture, pâturage multi-espèces, écobuage (pratique ancestrale pourvoyeuse de biodiversité mais aussi de gestion de la biomasse et de la limitation des risques d'incendies) et autres projets impliquant les éleveurs en matière de Défense des Forêts contre l'Incendie (DFCI) concourant au développement de la biodiversité, à l'installation pérenne d'éleveurs, à la défenses des vignes contre la surpopulation de sangliers et autres espèces « nuisibles »...



INVESTISSEMENTS IMMATÉRIELS

> **Soutien à l'embauche de bergers et de vachers** : reconnaissance du métier et du cadre d'emploi (statuts), amélioration des conditions de travail et de vie (hébergement, sécurité, acheminement de matériel de 1ère nécessité et de travail), renforcement des compétences (formation initiale et continue), organisation et facilitation de l'emploi (bourses à l'emploi et groupements d'employeurs).

> **Animation foncière et territoriale** : gouvernance des estives (accompagnement par les services pastoraux et la profession agricole des gestionnaires d'estive dans l'accueil de nouveaux transhumants et dans l'aménagement des estives, travail de conscientisation/sensibilisation des gestionnaires d'estive et des collectivités aux enjeux pastoraux), création et animation des AFP (comme outil d'aide à l'installation et de gestion collective), multi-usages des espaces pastoraux...

> **Ingénierie** : appui aux porteurs de projets travaux, études de faisabilité et maîtrise d'œuvre, montage des dossiers de demande d'aides, accompagnement de l'écobuage par la mise en place de Commissions Locales d'Ecobuage (CLE), ingénierie de formation des bergers et de bourse à l'emploi.

> **Diagnostics pastoraux et études thématiques** en lien avec le pastoralisme.

PRODUIRE





©credit photo: Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantique

AXE 2

FILIÈRES PASTORALES DE PROXIMITÉ

Malgré un environnement productif de qualité, des ressources naturelles diversifiées et des savoir-faire reconnus, les produits carnés souffrent d'un déficit de valorisation car majoritairement écoulés dans des filières longues à l'export, sans stratégie de différenciation de l'origine ou de la qualité. Pourtant de nombreuses démarches individuelles intéressantes existent et les produits laitiers ont su jouer la carte du collectif et de la différenciation sous de nombreux Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine (SIQO).

En raison d'une topographie plus complexe en montagne, le maillage des abattoirs, des salles de découpe, des laiteries ou encore des fromageries reste dense et nombre de ces outils ont bénéficié du soutien du Plan de Relance, progressant sur le bien-être animal ou les conditions de travail, malgré des équilibres économiques fragiles.

Mais l'atomisation des opérateurs, la saisonnalité des productions, le manque de finition des animaux (la viande reste vendue 9 fois sur 10 en carcasse tandis que la concurrence approvisionne en pièces catégorielles) ainsi que le déficit d'ingénierie des filières hors SIQO concourent à une piètre organisation de l'amont et de l'extrême aval des filières pastorales. Pourtant les débouchés sont aux portes des Pyrénées (Toulouse, Bordeaux, Montpellier) même si la consommation de viande a chuté de 20% ces 30 dernières années, tandis que les prix d'achats augmentaient dans le même temps de 18%.

La sécurité sanitaire est un enjeu prépondérant, à plus forte raison que le pastoralisme pyrénéen présente la particularité d'une gestion collective des troupeaux en estive. Or le massif des Pyrénées pâtit d'une désertification vétérinaire.

Filières de proximité des produits pastoraux

Accélérer la structuration des filières d'écoulement des produits pastoraux pyrénéens au service d'une alimentation saine, durable et locale.



Structurer les filières stratégiques d'écoulement des productions pyrénéennes pastorales en renforçant les synergies avec les autres secteurs d'activités.

Différencier les produits de la transhumance par leur origine pyrénéenne en accompagnant leur montée en gamme.



INVESTISSEMENTS MATÉRIELS

> **Outils collectifs de services et de proximité des produits laitiers** : fromageries et laiteries dont les activités rayonnent sur les territoires de massif.

> **Outils collectifs de services et de proximité des produits carnés** : abattoirs, salles de découpe et autres outils rayonnant sur le massif. Pourvoyeurs d'emplois et de valeur ajoutée, ils permettent de palier la problématique de la conformation de la carcasse. Ne soutenir que les projets de création ou de modernisation d'outils économiquement viables compte-tenu des infrastructures environnantes. Face à la « versatilité » des clients, engager les utilisateurs dans la durée.

> **Outils de collecte** : centres d'allotement, bétailières, plateformes de stockage et de tri de la laine, tanks à lait. Ils maillent le territoire pyrénéen pour améliorer l'accès aux exploitations agricoles et optimiser la collecte de la matière première.

> **Outils collectifs d'aliments pour bétail** : silos de stockage des céréales, trieurs, presses à tourteau, chaînes de granulation, broyeurs, concasseurs, bouffantes... et autres outils de transformation des céréales destinés à l'alimentation du bétail.

> **Outils collectifs de commercialisation** : magasins de producteurs et autres points de vente (en zone urbaine notamment).

> **Technologie d'avenir dans les démarches de traçabilité** : interopérabilité des données (sanitaire, génétique, identification) et outils numériques pour faciliter l'usage de ces données par les opérateurs.



INVESTISSEMENTS IMMATÉRIELS

> **Schémas de sélection génétique** : conformation des animaux, valorisation de la ressource, robustesse, résilience, résistance aux maladies... Leviers promotionnel (race-terroir-produit).

> **Services vétérinaires de proximité** : recrutement et installation en association de vétérinaires ruraux (au minimum de 3 par cabinet) pour garantir la pérennité des activités vétérinaires, optimiser l'organisation du travail et diminuer les contraintes en matière de gardes.

> **Etudes de gisements et veille sur les marchés et les consommateurs** : état des lieux de la production, diagnostic de performance des outils de production, de collecte, de transformation, de commercialisation.

> **Ingénierie des filières** : accompagnement des opérateurs des filières sur une durée minimum de 3 ans afin d'instaurer un dialogue constructif vers une contractualisation de ces acteurs (notamment entre céréaliers de plaine et éleveurs de montagne pour une meilleure finition des animaux).

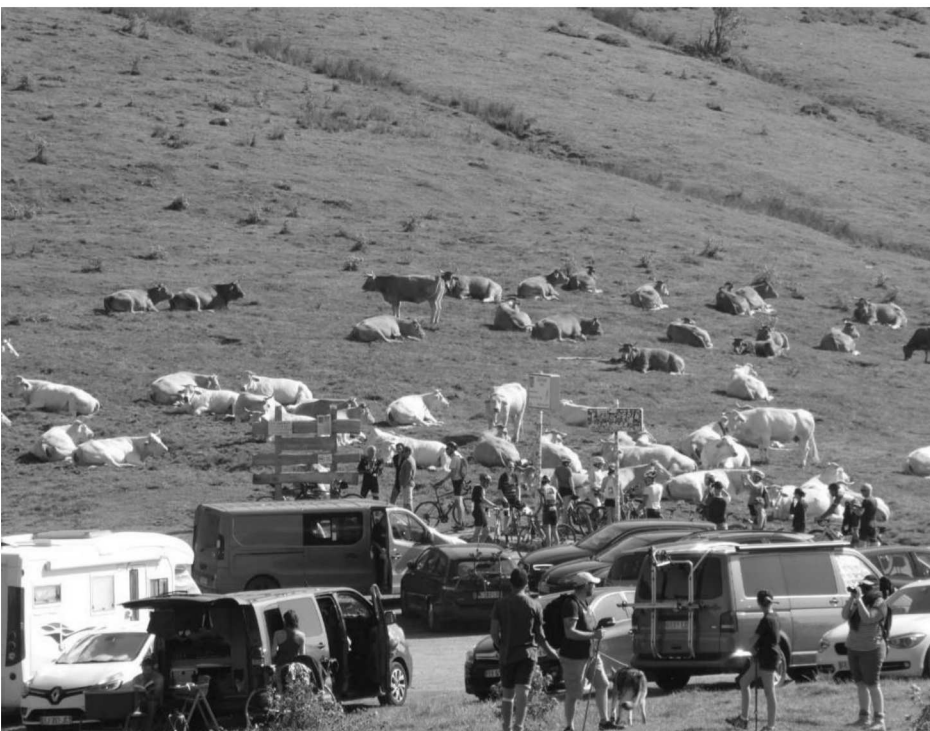
> **Démarches de mise en place de cahier des charges (Bio, SIQO, CCP, Marques)** : montée en gamme en mettant sur le marché une part significative de la production dans le cadre d'une contractualisation basée sur un cahier des charges. Attention particulière accordée aux IGP, démarches faitières capables de fédérer d'autres projets de différenciation de produits, de stratégies promotionnelles, de débouchés ou encore de partenariats.

> **Plateformes commerciales** : espaces qui regroupent les acteurs de l'approvisionnement (producteurs, coopératives, grossistes, courtiers...) et de la distribution (restauration, commerces de bouche, restauration collective...), centrales d'achat des commerces de proximité en zones urbaines et rurales, promoteurs de la consommation locale incitant à une meilleure répartition de la valeur au sein des circuits et une diversification des débouchés.

> **Actions promotionnelles des produits** : force commerciale pour conduire des campagnes promotionnelles et des animations en point de vente afin d'éduquer le consommateur aux goûts et aux coûts des produits pyrénéens.

NOURRIR





AXE 3

COMMUNICATION PASTORALE

La montagne est l'une des destinations préférées des Français et le taux de fréquentation des Pyrénées n'a jamais été aussi élevé depuis la crise sanitaire du Covid. Si les éleveurs y voient l'opportunité de mieux valoriser leurs produits, ils doivent aussi sensibiliser ces nouveaux visiteurs à leurs pratiques. Dans ce double défi, deux axes de communication se dessinent, l'un à destination du public touristique venu découvrir et partager l'espace pastoral, l'autre à destination du grand public afin de leur faire connaître les aménités du pastoralisme.

De nombreuses initiatives de médiation avec les visiteurs sont déjà proposées sur le massif, souvent à échelle départementale. La sur-fréquentation de l'espace pastorale accentuée en sortie de confinement et la démocratisation de nombreux sports « outdoor », notamment du vélo électrique facilitant l'accès à un plus grand nombre encore,

posent des problèmes nouveaux. Il faut réfléchir à des modus vivendi permettant à la fois d'accueillir ces publics tout en leur permettant d'apprécier ces montagnes dans un respect réciproque avec le monde pastoral.

Un concept déterminant dans le sens où le pastoralisme reste un pilier fondateur de l'attractivité touristique de ces territoires par les aménités qu'il génère (biodiversité, produits de qualité, protection contre les incendies, les avalanches, milieux ouverts et accessibles...), éléments trop souvent oubliés et qui mériteraient d'être clairement énoncés au sein de ces territoires mais également au-delà.

Communication pastorale

Communiquer sur les aménités du pastoralisme pyrénéen comme solutions aux nouvelles attentes de la société.



Faire dialoguer pastoralisme et société civile: sensibiliser, éduquer, se comprendre pour concilier les multiples usages des espaces pastoraux

Faire connaître et valoriser les services rendus par le pastoralisme pyrénéen



INVESTISSEMENTS MATÉRIELS

> Actions sur le terrain à destination des utilisateurs de l'espace pastoral :

signalétique pastorale « les bons comportements en estive » dont la dimension réglementaire est consolidée par le droit d'usage et la jurisprudence, de charte graphique homogène et indexée sur le code de la route décliné dans un format physique (panneaux installés sur les estives) et numérique, partenariat avec les offices du tourisme, sentiers thématiques...

> Actions patrimoniales à destination du grand public :

maison de la transhumance, expositions, stands, plaquettes, kits de conférence mis à disposition des organisateurs de foires, salons agricoles ou encore fêtes de la transhumance.

> Actions éducatives à destination du jeune public en milieu scolaire et périscolaire :

jeux de société, kits pédagogique, magazines jeunesse...

> Actions promotionnelles sur les aménités du pastoralisme :

insertion des rôles du pastoralisme dans les guides de randonnées, sur les tables d'orientation, dans des sets de table, dans les cartes interactives touristiques, campagnes vidéo et publicitaires en zones urbaines...



INVESTISSEMENTS IMMATÉRIELS

> Ambassadeurs sur le terrain pour sensibiliser les usagers de la montagne :

formation des acteurs touristiques (accompagnateurs moyenne montagne et guide de montagne, agents des offices de tourisme...), expérimentations conduites avec les collectivités pour mettre en place des « maraudeurs » (bergers détachés pour accueillir les visiteurs), etc.

> animateurs pédagogiques pour le jeune public :

formation des animateurs scolaires et périscolaires, partenariats avec les collectivités (mairies) et colonies de vacances...

> Évènementiels :

fêtes de la transhumance, salons, foires agricoles...

> Commerciaux :

formation des agents pour la promotion des aménités du pastoralisme.

VIVRE ENSEMBLE



3

Une recherche d'innovation par la mutualisation des initiatives de terrain.

Trop de facteurs impliquent aujourd'hui de s'adapter à un contexte très changeant : l'évolution démographique des familles paysannes, les aspirations des nouvelles générations sur les conditions de travail, l'augmentation tendancielle des prix des carburants et autres approvisionnements, la volatilité des prix, l'évolution du climat et des attentes des consommateurs et des citoyens...

Toutes ces évolutions imposent d'assoier de nouveaux systèmes de production et d'organisations collectives en estive mais surtout d'évoluer dans le conseil pastoral et l'accompagnement des gestionnaires d'estive ou encore des collectivités.

Parallèlement, les marchés des produits agricoles et alimentaires incitent à savoir se démarquer par des produits plus typés, de qualité et adaptés aux modes de consommation actuels. L'innovation

dans les produits et dans les organisations collectives doit être un objectif stratégique pour gagner en valeur ajoutée et en emploi dans les territoires.

Pour mieux maîtriser l'avenir et développer une expertise adéquate utilisant les nouvelles technologies, il importe de capitaliser sur la connaissance du terrain afin de mieux conseiller et accompagner les décisions qui doivent être prises en matière d'aménagement du territoire ou du maillage d'outils économiques, sous une bannière pyrénéenne. Cela passe par la formation d'un pool d'ingénierie et de compétences dans chacun des trois axes du plan.

AXE 1

OUTILS COLLECTIFS DE GESTION PASTORALE

Animer le réseau pastoral pyrénéen par le partage, la mutualisation et le transfert de connaissances, de résultats ou encore de procédures des actions conduites dans les départements par les acteurs du développement pastoral dans les champs suivants : cabanes (état des lieux et des besoins, référentiel de prix et mutualisation des appels d'offre), usage du feu (partage des résultats des études, vulgarisation grand public), droits d'usages (édition d'un guide des pratiques à destination des gestionnaires, mutualisation de la jurisprudence sur les conflits d'usages), foncier (l'AFP comme outil d'aide à l'installation, domaniaux), PAC (étude d'impact et contractualisation agro-environnementale), diagnostics pastoraux (partage méthodologique), prédation (méthodologie sur comptage des animaux disparus)...

> Coordination générale des groupes thématiques (rétroplanning, convocation des groupes, compte-rendu, synthèse)

> Animation thématique ventilée entre les différents services pastoraux, selon leurs compétences et leurs apports en expertise.

Pour comprendre les dynamiques pastorales à l'œuvre et alimenter les travaux des membres du réseau pastoral, l'actualisation de l'enquête pastorale de 2000 serait un véritable atout et offrirait une lecture des évolutions et des enjeux qui caractérisent le pastoralisme pyrénéen, base de toutes réflexions politiques d'accompagnement spécifiques.

AXE 2

FILIÈRES PASTORALES DE PROXIMITÉ

Mettre en réseau les projets de filières pastorales par la capitalisation et la mutualisation des actions mises en œuvre dans les territoires et initier de nouveaux projets par l'apport de compétences en ingénierie de filières dans les champs suivants : filières viandes (ovine et bovine), filière aliments pour bétail (synergie plaine-montagne), filière laine et cuir.

> **Bilan** : état des lieux de la ressource disponible et de ses enjeux

> **Capitalisation** : recueil d'expériences sur les projets existants dans les territoires

> **Mutualisation** : mise en réseau des projets et partage d'expériences

> **Duplication** : apport de compétence en ingénierie des filières (technologique et commerciale) pour travailler sur des projets cohérents et en synergie

AXE 3

OUTILS COLLECTIFS DE GESTION PASTORALE

Créer une identité pyrénéenne faîtière, bannière fédérant toutes actions de communication mises en œuvre dans les départements afin de leur conférer cohérence et lisibilité, les compléter là où elles font défaut en distinguant celles relevant premièrement d'actions de sensibilisation / éducation / médiation auprès du jeune public, du grand public et des usagers de la montagne et deuxièmement d'actions de promotions auprès des consommateurs de produits alimentaires et autres co-produits (paysage, territoires, grands espaces, milieux pastoraux...).

> **Etat des lieux de l'existant** (outils et stratégies de communication déployés sur les Pyrénées)

> **Propositions d'axes stratégiques** (cibles et messages) et **d'objectifs** attachés à chacune des actions (supports et contenus adaptés)

> **Calendrier de mise en œuvre des campagnes de communication** en accord avec les temps forts de l'activité pastorale

> **Partenariats pour déployer efficacement le dispositif** aux échelles de programmation pertinentes (ADT, PNR, PN, réseau Pyrénées vivantes, restaurateurs/hébergeurs, collectivités...)

4

Un principe de combinaison d'outils

En termes d'architecture et de « boîte à outils », le Plan Avenir Pastoralisme repose sur :

- > **Une articulation des programmes et dispositifs existants** dans le champ des trois axes : Déclinaisons régionales du PSN, Convention Interrégionale du Massif des Pyrénées, Programme Interrégional FEDER, plans départementaux...
- > Un financement par **des fonds d'origines diverses** : européens (FEADER, FEDER, FSE), Etat (FNADT, fonds du ministère de l'Agriculture), collectivités territoriales (Régions, Départements...)
- > **Une adaptation des plafonds de dépenses éligibles** pour prendre en compte les spécificités pyrénéennes.
- > **Une bonification des taux d'intervention de l'aide publique** pour les projets situés en zone de massif, compte-tenu des surcoûts générés en montagne
- > Une logique de **guichet ou d'appels à proposition** pour les projets portés par des territoires organisés ou des collectifs.
- > L'aide à la formalisation et à l'animation du pool d'ingénierie et de compétences.

5

Une volonté pyrénéenne en appui

Le massif des Pyrénées, dans son unité montagnarde, est un espace pertinent pour une stratégie commune, mettant en œuvre les différents dispositifs mis en place et gérés par les décideurs publics concernés. Leur définition implique que chaque décideur puisse disposer d'éléments lui permettant d'arbitrer ses propres critères et indicateurs dans le cadre plus global des objectifs et principes établis conjointement dans cette approche pyrénéenne.

S'il n'est pas question de se substituer aux processus de décision propres à chaque outil financier, il est proposé la mise en place d'une instance partenariale associant l'Etat, les collectivités territoriales et les représentants de la profession agricole et pastorale dont l'objet serait

de partager les éléments de suivi et d'évaluation des différents outils contribuant à la mise en œuvre de cette stratégie pyrénéenne pour le pastoralisme, l'agriculture et l'agroalimentaire du Massif, d'évaluer les impacts et de faire des propositions pour une connaissance fine et partagée des enjeux du territoire et de ses besoins à venir, et un enrichissement permanent du Plan Avenir Pastoralisme Pyrénées.

Outre ce partage de connaissance nécessaire à une culture commune, cette instance partenariale pourra être le lieu de définition des actions de communication transversale sur le pastoralisme pyrénéen.

Instance partenariale massif

Etat, représentants des collectivités territoriales et représentants de la profession agricole et pastorale

- > Partage les éléments de suivi et d'évaluation des outils contribuant à la mise en œuvre du Plan
- > Évalue les impacts et émet des propositions
- > Définit les actions de communication transversale sur le pastoralisme pyrénéen

4 Une coopération engagée par la communauté pyrénéenne



Axe 1. Outils collectifs de gestion pastorale

Investir dans des modèles agricoles montagnards, résilients et durables, basés sur la valorisation des ressources pyrénéennes



Améliorations pastorales (adduction d'eau, dessertes, clôtures, parcs...), cabanes principales et secondaires, opérations de reconquête et de lutte contre les incendies, gardiennage et portage



Ingénierie de travaux, animation foncière et territoriale, diagnostic pastoraux et études



Animation du réseau pastoral pyrénéen, enquête pastorale



Axe 2. Filières de proximité des produits pastoraux

Accélérer la structuration des filières d'écoulement des produits pastoraux au service d'une alimentation saine, durable et locale



Outils collectifs de proximité (abattoirs, fromageries, laiteries, ateliers de découpe, collecte, aliments pour bétail, commercialisation...), technologies de traçabilité



Schéma de sélection génétique, services vétérinaires de proximité, études de ressources et veille sur les marchés, démarches de SIQO, plateforme commerciale, promotion des produits



Mise en réseau des projets de filières et ingénierie technique et commerciale massif



Axe 3. Communication pastorale

Communiquer sur les aménités du pastoralisme comme solutions aux nouvelles attentes de la société



Signalétiques pastorales pour les usagers de la montagne, expositions, stands, conférences pour le grand public, jeu de société, kits pédagogique, animateurs pour le jeune public, guides de randonnées, tables d'orientations, campagnes vidéo pour les touristes,



Ambassadeurs sur le terrain pour les usagers de la montagne, Animateur pour le jeune public, foire, fêtes de la transhumance, salons agricoles pour le grand public, commerciaux pour faire la promotion des aménités pour les touristes



Plan de communication coordonné ou bannière pyrénéenne fédérant sous une même charte toutes les opérations de communication

L'Etat et les collectivités territoriales s'engagent à soutenir les enjeux et les pistes d'actions élaborés par le comité de massif.

Comité de massif des Pyrénées



Instauré par la « Loi montagne » (Loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne modifiée par la loi n° 2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne), le comité de massif des Pyrénées définit les objectifs et précise les actions qu'il juge souhaitables pour le développement, l'aménagement et la protection du massif des Pyrénées. Par ses avis et ses propositions, il facilite la coordination des actions publiques dans le massif et l'organisation des services publics.

Composé de 69 membres, représentants des collectivités territoriales, du parlement et de la société civile, le comité de massif des Pyrénées est coprésidé par :

Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, coordonnateur de massif des Pyrénées
John Palacin, Conseiller régional d'Occitanie, président de la commission permanente du comité de massif

Le secrétariat du comité de massif et de ses commissions est assuré par
Delphine Mercadier-Mouré
Commissaire de massif des Pyrénées
32 rue de la Dalbade, 31000 TOULOUSE



Document réalisé avec le
soutien financier

